



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2008

### ADMINISTRATION GENERALE

#### **1. Remplacement de Mme SCHAUBUT à la présidence de la Commission de l'accessibilité et des personnes handicapées, par M. ANTIGNAC**

Mme SCHAUBUT a fait part de sa démission de son poste de Présidente de la Commission de l'accessibilité et des personnes handicapées. Elle reste membre de cette commission. A l'unanimité le Conseil Municipal désigne M. ANTIGNAC comme Président.

#### **2. Composition de la Commission de l'Habitat**

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 24 juillet dernier relative à la création d'une Commission Municipale de l'Habitat, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation de ses membres comme suit :

Présidence : Corinne CASANOVA

Membres : Marina FERRARI, Christiane MOLLAR, Alain YVROUD, Michel MAURY, Nicolas VAIRYO, Sophie ABENIS, Denise DELAGE DAMON, Christian SERRA

#### **3. Commission de délégation de service public – Complément**

Dans sa séance du 8 juin 2008, le Conseil Municipal a désigné les membres de la Commission de délégation de service public. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le rajout d'un membre titulaire et d'un membre suppléant dans cette Commission de délégation de Service Public à savoir :

- Mme Christiane MOLLAR, titulaire,
- Mme Claudie FRAYSSE, Suppléante.

### URBANISME

#### **4. Grand Parc Urbain des Bords du Lac – modification de la ZAC**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modifications à apporter au dossier de réalisation et au programme des équipements publics de la Z.A.C. des bords du lac, afin d'être conforme aux dispositions nouvelles du Plan Local d'Urbanisme, portant notamment sur la suppression du projet de port sur l'emprise de l'esplanade, et sur une diminution de la densité globale de l'opération.

#### **5. Zac des Bords du Lac – Compte rendu annuel**

Conformément à l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme, la Société d'Aménagement de Savoie nous a adressé le CRAC 2007 de la zone d'aménagement des Bords du Lac qui a été distribué aux membres du Conseil Municipal.

Un point détaillé de l'avancement des travaux a été présenté en séance par le chargé de cette opération à la SAS. A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

### RESSOURCES HUMAINES

#### **6. Modification de la délibération du 28 mai 2001 créant un emploi de Directeur de la Politique de la Ville**

Pour tenir compte du travail effectué depuis 2001 et des enjeux actuels, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'évolution des missions selon deux axes :

- un volet « politique de la ville » conservé mais élargi à l'échelle de l'agglomération

- un volet « partenariats institutionnels et financiers externes » relatif notamment à la mobilisation des financements

## **FONCIER**

### **7. Rue Boucher de la Rupelle - Cession de terrain au profit de la SCI LES CHENES et Constitution d'une servitude au profit de la Ville d'Aix-les-Bains**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession à Monsieur SUAVET, gérant de la SCI LES CHENES, des parcelles de terrain cadastrées Section F n° 1558 et 1144, d'une contenance totale de 963 m<sup>2</sup>. Le prix de cession a été fixé à 8.000 euros. Monsieur SUAVET autorise gratuitement la constitution d'une servitude de passage de réseau sur sa propriété de la SCI L'ECHANGEUR.

### **8. Chemin de la Cote Jeandet – Cession d'un ancien chemin rural au profit de Monsieur et Madame FALCOZ**

Suite à l'enquête publique et l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la cession d'un ancien chemin rural, d'une superficie d'environ 247 m<sup>2</sup>, au profit de Monsieur et Madame FALCOZ. Le prix de cession a été fixé à 4 euros / m<sup>2</sup>, conformément à l'avis de France Domaine, soit un montant total de 988 euros.

### **9. Allée Collombert - Cession gratuite de terrain et classement dans la voirie communale :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'acquisition gratuite de l'assiette foncière de l'Allée Collombert et décide le classement dans la voirie communale de cette voie d'intérêt général qui assure une liaison entre la Rue de Genève et la Rue Vaugelas.

### **10. Centre d'Echange Intermodal Lot B - Déclassement du Domaine Public.**

QUESTION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

## **FINANCES**

### **11. Décision Modificative N° 3 et diverses mesures comptables**

#### **- Décision Modificative n° 3 – Budget ville :**

Une décision modificative de régularisation sur les chapitres 458 concernant les travaux réalisés pour le compte de tiers (Conseil Général, EDF, ...) pour un montant de 248.993 euros.

#### **- Mesures comptables :**

. Correction de centimes sur résultats 2007 du budget eau adopté le 24.07.2008.

. Remises gracieuses 2008.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative N° 3, Budget ville ainsi que les mesures comptables.

### **12. Attribution des Subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les compléments de subventions ou des attributions de subventions, dans le cadre de la Décision Modificative n°3.

### **13. Garantie d'emprunt au bénéfice de la Ribambelle**

L'association La Ribambelle a le projet de construire une école pour les enfants du secteur primaire sur la Commune du Montcel. A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la garantie d'emprunt de la Ville à hauteur de 50 % du montant total de l'emprunt, les 50 % restant étant garantis par le Conseil Général. (Monsieur BERETTI, président de cette association ne prend pas part au vote)

### **14. Admissions de titre en non valeur**

Conformément aux dispositions réglementaires, Monsieur le Trésorier Principal présente un ensemble de titres dont le recouvrement est fortement compromis. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve l'annulation des titres correspondants d'un montant de 23.046,57 euros.

### **15. Murs antibruit - Demande de subvention Conseil Général de la Savoie**

Le Contrat Territorial de Savoie, signé en Juillet 2006, prévoyait une aide du Conseil Général de Savoie à la Ville d'Aix-les-Bains pour la réalisation de murs antibruit, dans le prolongement de ceux réalisés dans le cadre du Pôle Intermodal. Cette action étant en passe de se terminer, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la sollicitation du versement de la subvention prévue : 300.000 euros.

### **16. Fonds Départemental pour l'Équipement des Communes (F.D.E.C.) 2008 : sollicitation du Conseil Général pour transfert de subvention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le report de la subvention accordée par le Conseil Général le 15 Février 2008 au titre du Fonds Départemental pour l'Équipement des Communes (F.D.E.C.) sur le financement des travaux de revêtements bitumineux de l'allée Collombert et de la rue Cabias.

## **MARCHES ET TRAVAUX**

### **17. Etude pour l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du front de lac et d'un plan programme pour les secteurs « Petit Port – Tillet » et « embouchure du Sierroz-Grand Port »**

Mme FERRARI ayant voté contre, le Conseil Municipal à la majorité autorise Monsieur le Maire à signer conjointement avec la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB) la convention relative à cette étude.

### **18. Unité de Production d'Eau Potable de Mémard (UPEP) – procédure administrative – prise d'eau dans le lac : avenant n°2 à la convention avec l'Agence de l'Eau**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la prolongation au 31 Décembre 2009 de la convention avec l'Agence de l'Eau pour les aides financières apportées pour la phase administrative, en application de l'arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique, en date du 18 Octobre 1993.

### **19. Construction de l'Espace Puer : avenant n° 1 au mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Société d'Équipement de la Savoie (SAS)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la régularisation des termes de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée passée avec la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS) pour la construction de l'Espace Puer, en raison de la réévaluation du coût prévisionnel de l'ouvrage, porté de 2.8 à 3.8 M€ et autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à cette convention.

### **20. Accroissement des capacités hydrauliques de la confluence de la Chaudanne et du Tillet – Avenant N° 1 au marché de travaux MAURO/BONNA-SABLA**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 au marché de travaux passé avec le groupement MAURO/BONNA-SABLA (montant initial de 708 032 € TTC porté à 783 626,33 € TTC) pour la modification hydraulique de la confluence de la Chaudanne avec le Tillet, et d'autoriser M. le Maire à le signer, ainsi que tous documents concernant ces prestations

## **RENOVATION URBAINE**

### **21. Restructuration du Centre de loisirs de Franklin – Demande de subvention**

Le projet de rénovation urbaine du quartier du Sierroz / Franklin prévoit entre autres la rénovation du centre de loisir du quartier (travaux de structure et aménagements intérieurs). Le conseil municipal sollicite les financements prévus de la part des partenaires conformément au comité d'engagement de janvier 2008.

### **22. Réhabilitation de l'école du Sierroz – Demande de subvention**

Le projet de rénovation urbaine du quartier du Sierroz / Franklin prévoit entre autres la rénovation de l'école du Sierroz (travaux de toiture, de menuiseries extérieures et de façades). Le conseil municipal sollicite les financements prévus de la part des partenaires conformément au comité d'engagement de janvier 2008.

## **COMPTE-RENDUS ANNUELS**

### **23. CALB**

Conformément aux textes en vigueur, les rapports annuels de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget ont été distribués aux membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 19 h 30

**Dominique DORD**  
**Député Maire d'Aix-les-Bains**